

Edito

Rupture dans la cohérence

En entamant ce 3^{ème} mandat de Président, je souhaite d'abord souligner et remercier l'implication des élus des équipes précédentes. Avec le nouveau Bureau et les 10 Vice-président.e.s de l'Exécutif, ce mandat se profile **dans la continuité du travail déjà réalisé**, mais aussi nécessairement **dans la rupture**. Car les six derniers mois que nous venons de traverser soulèvent des questionnements forts.

Après un accompagnement dans l'urgence, en solidarité aux habitants et aux entreprises, il est temps de se demander « ce que change la crise du COVID-19 ? » Si le questionnaire sur la santé réalisé à la sortie du confinement fait apparaître qu'il est plus facile de vivre dans le Diois qu'ailleurs, nous ne devons pas nous satisfaire de ce constat. **De nombreux domaines nous interpellent : comment continuer à soigner, éduquer, se déplacer, se nourrir, se loger, en préservant notre environnement ?** La période est favorable pour se demander comment vivre encore plus harmonieusement dans le Diois. **Le projet de territoire est à réinterroger avec les élu.e.s et les habitants.**

Nous devons conforter le « je » communal par le « nous » intercommunal, en nous appuyant sur la nouvelle équipe issue des élections municipales. Ensemble, nous devons **avancer vers un objectif commun**, en créant un lien permanent avec les citoyens, acteurs de leur territoire. Pour cela, nous nous appliquerons à écouter, à communiquer et à expliquer. La formation des élus est également indispensable et trouvera une place particulière.

Les 74 délégués communautaires ont élu un Bureau de 22 membres, dont l'Exécutif, soit le Président et 10 Vice-président.e.s. Ma proposition de parité a été respectée, ce sont donc cinq femmes et cinq hommes qui partagent avec moi la responsabilité de la mise en œuvre de la politique territoriale. Les Vice-président.e.s travaillent collectivement sur les champs de compétences de la CCD, auxquels s'ajoutent les relations aux partenaires, ainsi que l'émergence de nouvelles thématiques, comme l'appropriation démocratique et l'alimentation. **Cette équipe continue à se réunir de façon hebdomadaire**, dans un dialogue permanent et studieux, gage d'efficacité et d'attention bienveillante au Diois.

Alain Matheron, Président de la Communauté des Communes du Diois



Les 22 membres du Bureau communautaire : de g. à d.
Daniel Fernandez (St Nazaire-le-Désert), Marion Perrier (Die), Joël Mazalaigue (Glandage), Jean-Marc Favier (Menglon), Jean-Pierre Rouit (Recoubeau-Jansac), Jérôme Mellet (Luc-en-Diois), Jean Aramburu (Valdrôme), Eric Sicard (Die), Olivier Tourreng (Boulc), Eric Vanoni (Châtillon-en-Diois), Catherine Pellini (St Roman), Alain Matheron (Lus-la-Croix-Haute), Dominique Vinay (Pontaix), Maurice Mollard (Solaure-en-Diois), Daniel Rolland (Ponet-st-Auban), Isabelle Bizouard (Die), Pascal Baudin (Bellegarde-en-Diois), Valérie Joubert (Poyols), Joël Boeyaert (Aucelon), Anne-Line Guironnet (Romeyer), Christian Rey (Die). Absent sur la photo : Jean-Paul Eymard (Marignac-en-Diois).



ASSEMBLÉES

Une soirée pour mieux comprendre le fonctionnement intercommunal

A l'issue des élections municipales du 28 juin, l'équipe de la CCD a convié l'ensemble des délégués du conseil communautaire, soit les 74 titulaires fraîchement élus et leur suppléant, à une soirée de découverte.

Une immersion dans le fonctionnement de l'intercommunalité et de ses compétences a été animée par Olivier Fortin, directeur ainsi que Pascal Albert, Philippe Méjean, Estelle Jabrin et Thomas Coste, responsables de pôle. Un quizz sur le territoire et les services de la CCD a permis à chaque participant d'actualiser ses connaissances de manière ludique. Les échanges se sont poursuivis autour d'un buffet afin qu'élus et techniciens puissent faire davantage connaissance.

Olivier Fortin résume l'objectif de cette soirée : « donner envie aux nouveaux élus municipaux de s'investir au sein de l'intercommunalité ».

Cette séance inaugure un programme d'information auprès des nouveaux élus, afin de favoriser une meilleure connaissance et une réelle appropriation des thématiques, de plus en plus nombreuses, traitées par la CCD.

La présentation est disponible sur www.paysdiois.fr dans la rubrique rapport d'activités.



Repères

11 995 habitants (source Insee RP 2017)

50 communes dioises

490 élus municipaux

74 délégués communautaires
(2 délégués pour Châtillon-en-Diois, Luc-en-Diois, Lus-la-Croix-Haute, Menglon et Solaure-en-Diois, 20 délégués pour Die et 1 délégué pour les autres communes)

Forums et formation des élus au rendez-vous

Un forum des Commissions en septembre

Une douzaine de commissions thématiques a vu le jour, au fil des sujets abordés par la CCD et de l'évolution de ses compétences. Elles ont été présentées lors d'un forum des commissions organisé le 25 septembre. L'objectif : informer les nouveaux élus de leur fonctionnement et donner envie de s'y impliquer.

A noter que la CCD n'a pas attendu la "loi Engagement et Proximité" pour les ouvrir à l'ensemble des 490 conseillers municipaux du Diois. Les acteurs socio-professionnels

concernés sont également invités. Enfin, les citoyens pourront participer à certaines commissions afin de créer de nouveaux espaces d'échange.

La formation continue des élus

La volonté de la nouvelle équipe est de mettre en place un programme de formation continue à destination des élus, de manière à les aider dans leurs fonctions. Organisées dans le Diois, ces formations seraient davantage accessibles, car elles nécessitent de libérer du temps.

Un forum des Partenaires

Des temps d'échange sont en préparation dans le courant de l'automne avec les partenaires de la CCD, qui pourront présenter leurs missions, notamment lors des assemblées communautaires. Ces moments d'échange privilégiés permettront d'apporter une meilleure connaissance à l'ensemble des élus des 50 communes du Diois.



Les séances des conseils communautaires sont ouvertes au public. L'agenda est à retrouver sur le site internet.

En +

ÉNERGIE ET MOBILITÉ

Le parc de véhicules électriques s'agrandit

L'augmentation des besoins en déplacement a été d'abord satisfaite par un vélo à assistance électrique en 2018. Un utilitaire électrique est venu compléter la flotte en juin. Un autre achat de véhicule électrique est prévu en remplacement d'ici fin 2020. La totalité de l'électricité achetée par la CCD est d'origine renouvelable, avec une garantie de production régionale.

ZONES D'ACTIVITÉS

Visite des fouilles archéologiques

Tout au long de l'été, plusieurs visites des fouilles archéologiques ont été organisées sur le site de la ZA de Chamarges, à Die. Près de 400 personnes ont ainsi pu découvrir les fondations de bâtiments mis à jour par l'entreprise Mosaïques Archéologie. Il s'agit probablement de dépendances artisanales et /ou agricoles d'une villa romaine.



À L'EXÉCUTIF, une équipe élargie sous le signe de la parité



Alain MATHERON
président
Budget - Education - Santé
Mobilité et Services Publics

1^{er} adjoint
LUS-LA-CROIX-HAUTE



Olivier TOURENNG
1^{er} vice-président
Planification et Urbanisme
Mutualisation et Personnel

Maire de BOULC



Isabelle BIZOUARD
2^{ème} vice-présidente
Economie, Commerces
et Artisanat - Santé et Mobilité

Maire de DIE



Jean-Pierre ROUIT
3^{ème} vice-président
Déchets et réemploi
Tourisme

Maire de RECOUBEAU-JANSAC



Anne-Line GUIRONNET
4^{ème} vice-présidente
LEADER et programmes de
développement - Budget

Maire de ROMEYER



Pascal BAUDIN
5^{ème} vice-président
Eau et Assainissement
Rivières

Maire de BELLEGARDE-EN-DIOIS



Dominique VINAY
6^{ème} vice-présidente
Agriculture et Forêt
Alimentation

Maire de PONTAIX



Joël BOEYAERT
7^{ème} vice-président
Jeunesse - Centre social
Vieillesse - Accès au Logement
Vie démocratique

Maire d'AUCELON



Valérie JOUBERT
8^{ème} vice-présidente
Petite-enfance et Enfance
Alimentation

Maire de POYOLS



Christian REY
9^{ème} vice-président
Fibre - Bâtiments
Accessibilité - Abattoir

Conseiller municipal de DIE



Catherine PELLINI
10^{ème} vice-présidente
Natura 2000 - Culture
Education
Energie - Rénovation Logement

Maire de SAINT ROMAN

Retrouvez en détail
les missions de chaque
élu délégué sur le site
internet :

www.paysdiois.fr

Communes et intercommunalité, une méthode partagée

Communes et intercommunalité forment un couple qui doit avancer ensemble en fonction des besoins exprimés, en s'appuyant sur plusieurs instances. Si le conseil communautaire reste l'assemblée incontournable de validation des décisions des 50 communes, la Loi prévoit de mobiliser d'autres instances en début de mandat :

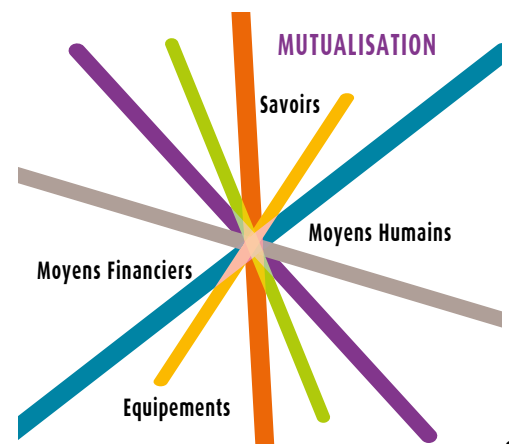
La conférence territoriale des Maires : Comment avancer ensemble ?

Depuis la loi «engagement et proximité » de 2019, la CCD est invitée à élaborer un pacte de gouvernance, dont le but est d'associer les élus

municipaux au fonctionnement intercommunal. Ce dispositif complète le pacte fiscal et financier qui organise ses relations financières avec les communes.

Le schéma de mutualisation : Une valeur ajoutée

De nombreux services mutualisés permettent de répondre aux besoins ponctuels de toutes ou de certaines communes. Au-delà des services rendus, la mutualisation apporte une cohésion forte entre communes et intercommunalité et permet de capitaliser des compétences.





ÉCONOMIE

Crise : des aides aux entreprises

La crise liée au Covid 19 entraîne une fragilisation des entreprises, ainsi que de nombreux questionnements, tant de la part de celles en activité que des porteurs de projet. En complément des aides prévues au niveau de la Région et du Département, la CCD leur apporte son soutien technique et financier.

A la rencontre des entreprises

Pendant la période du confinement, l'équipe de la CCD s'est mobilisée auprès des entreprises et a contacté 250 d'entre elles, afin de mieux comprendre leurs besoins. Deux pistes ont été retenues en priorité, le soutien au secteur du tourisme et le soutien face au besoin en trésorerie jusqu'à l'automne 2020.

Un fond d'aide au tourisme

Jusqu'en août, campings, restaurants et hôtels ont pu bénéficier d'une aide afin de rembourser leur emprunt à hauteur de 5000 € maximum. Pour cela, la Région, la Banque publique d'investissement (BPI), le Département et la CCD ont chacun à leur niveau mobilisé 2 €/par habitant.

Une avance remboursable ouverte à toutes les entreprises

Selon le même principe, la Région, en charge de la compétence économique auprès des entreprises, a initié une avance remboursable pour pallier au besoin en trésorerie. Le Département a suivi, tout comme la CCD qui mobilise 47000 € au bénéfice des entreprises du Diois.

Toutes les entreprises, notamment de petite taille (association, micro-entreprises, coopérateurs, TPE de 1 à 9 salariés, ...) peuvent bénéficier d'un fond d'avance remboursable à taux zéro jusqu'à 20000 €. Pour cela, les acteurs économiques intéressés peuvent remplir un dossier de candidature et s'adresser à l'un des partenaires de la CCD : URSCOP, ADIE, IVDD ou France Active.

Le dossier est à télécharger sur : <https://regionunivie.auvergnhonealpes.fr/>.

Contact

Fanny Mazure - 04 58 17 44 64
fanny.mazure@paysdiois.fr



Repères (au 31 juillet 2020)

40 entreprises aidées
4 200 € d'aide en moyenne/entreprise
172 738 € d'aide totale mobilisée

ÉCONOMIE

L'accompagnement des acteurs économiques



Bienvenue à Fanny Mazure !

Après un parcours en free lance dans le domaine du développement local, Fanny Mazure remplace Jessie Morfin pendant son congé maternité. Elle assure les trois volets de cette mission essentielle.

1. Le suivi de l'installation des entreprises sur les Zones d'Activités

Il reste actuellement 1 lot disponible sur la ZA de Châtillon-en-Diois et 2 lots sur la tranche en cours de la ZA de Chamargès à Die.

2. L'accompagnement des porteurs de projet

Avec en moyenne 6 accueils de porteurs de projet par semaine, Fanny Mazure conseille et accompagne les personnes qui souhaitent créer leur propre activité. En cette période particulière, elle oriente également les entrepreneurs sur les aides d'urgence dans le cadre du COVID-19.

3. L'appui à la question foncière des centres-bourgs

La vitalité des centres-bourgs du Diois est essentielle pour le maintien des commerces et des services de proximité, la qualité du lien social et la promotion des déplacements doux. Le service détecte la vacance commerciale en centre ville et élabore des pistes pour la résorber. En cela, il accompagne le développement de la SCIC Villages Vivants en identifiant des porteurs de projet et en favorisant l'installation de projets dynamiques.

Contact

Fanny Mazure - 04 58 17 44 64
fanny.mazure@paysdiois.fr

Une plaquette d'informations sur la mission d'accompagnement des porteurs de projet est disponible à l'accueil ou sur www.paysdiois.fr.



L'accueil des porteurs de projets en chiffres

Une dynamique locale bien présente !

2020 : 126 porteurs de projets en contact avec Jessie ou Fanny malgré le confinement et la crise sanitaire. (130 accompagnements en 2019)

« Plusieurs reprises de commerces en vue dans le Diois »

« Des projets dans l'alimentation en nombre significatif »



TOURISME

Un accueil « hors les murs » testé cet été

La crise du COVID-19 a durement touché le tourisme comme en témoigne une forte diminution du produit de la taxe de séjour enregistrée pendant la période du confinement. Dans ce contexte, la CCD a fait le choix de maintenir l'ouverture des 6 bureaux d'accueil et l'équipe de l'Office de Tourisme a initié un accueil « hors les murs ».

L'équipe de l'OT se déplace en extérieur

La fréquentation des bureaux de l'OT n'étant pas toujours au rendez-vous sur certaines plages horaires, l'équipe a réduit des créneaux peu fréquentés au profit d'une nouvelle formule : se déplacer à la rencontre des visiteurs sur les lieux où ils sont particulièrement présents.

L'équipe s'est rendue sur les marchés de Luc-en-Diois et Saint Nazaire-le-désert le vendredi matin, mais aussi au site du Claps et au plan d'eau du Pas des Ondes. A la station de la Jarjatte, les visiteurs ont également pu bénéficier d'informations touristiques en direct.

De nouveaux outils sur le terrain

Pour aller à la rencontre du public « hors les murs », le personnel de l'OT a déambulé parmi

les visiteurs ou s'est installé aux entrées. Un matériel adéquat a été acquis : casquettes, t-shirts et fanions aux couleurs des Offices de tourisme.

Bilan : des retours encourageants

Mené du mi-juillet à fin août, l'accueil hors les murs a permis de toucher davantage de personnes qu'en bureau. Celles-ci ont apprécié la démarche, notamment sur les marchés. Certaines sont revenues par la suite à l'un des bureaux de l'OT avec des demandes complémentaires d'informations.

Cette méthode prendra certainement sa place pour mieux cibler les besoins des visiteurs et améliorer l'accueil et la diffusion des informations touristiques.

20 000 € de dégrèvement de taxe pour les acteurs du tourisme

Le conseil communautaire du 23 juillet a validé un **dégrèvement exceptionnel de la cotisation foncière des entreprises (CFE) 2020** pour celles liées au tourisme, à l'hôtellerie, à la restauration, au sport, à la culture et à l'événementiel, particulièrement affectées par la crise sanitaire.

49 établissements concernés

20 000 € de taxe en moins pour ces entreprises, dont 10 000 € pris en charge par l'intercommunalité.

TRAVAUX

Des travaux tournés vers l'accueil et l'économie d'énergie

Les travaux se poursuivent dans les différents bâtiments de la CCD, selon une démarche générale de valorisation du patrimoine existant et d'économie d'énergie.

Pôle petite enfance : le gros œuvre en cours

Les travaux sur l'îlot Joseph Reynaud ont bien repris après le confinement, malgré un décalage de trois mois sur le planning initial. Actuellement, la démolition de certaines parties se poursuit et le gros œuvre est mené sur les zones déjà démolies : planchers, escaliers, toitures prennent place au fur et à mesure des travaux. La livraison des bâtiments est prévue à l'horizon fin 2021.

Domaine du Martouret : un réseau de chaleur en fonctionnement

Le réseau de chaleur (chauffage et eau chaude) du Martouret est à présent opérationnel. Ces travaux structurants pour le centre d'accueil ont bénéficié de 80 % d'aide (Etat, Région et Département). Avec l'isolation déjà réalisée, le passage au bois devrait générer une économie de 7 à 8 000 €/an sur le budget énergie.

Le centre fonctionne désormais avec 100 % d'énergies renouvelables.

Cet automne, la sécurité du bâtiment F en cas d'incendie va être renforcée (escalier de secours, portes et recoupement coupe-feu...) pour un montant de 60 000 € HT. Ces travaux sont financés à 30 % par la Région AURA, avec une demande d'appui de 25 % complémentaire de l'Etat.



Abattoir intercommunal : une seconde chambre froide en construction

Les travaux de réalisation d'une seconde chambre froide sont lancés. Il s'agit d'augmenter la capacité de refroidissement, en lien avec la hausse des tonnages abattus. De 120 t en 2005, l'abattoir va en effet franchir 550 t de tonnage en 2020. Le coût de l'opération s'élève à environ 400 000 € HT, avec le soutien de l'Europe (56 000 € provenant du programme LEADER), de l'Etat (45 000 €), de la région AURA (43 000 €) et du Département de la Drôme (43 000 €).

Ces travaux sont aussi l'occasion de remplacer le groupe de froid, qui fonctionnait avec des gaz à fort pouvoir d'effet de serre, par un système plus écologique, grâce à l'eau glycolée et au propane.

120 000 € de Certificat Économie d'Énergie (CEE) ont été obtenus grâce au choix technique de fonctionnement du groupe froid.

Un questionnaire sur l'état de santé et les conditions de vie suite au confinement

La CCD a souhaité mieux comprendre comment les habitants du Diois avaient vécu cette crise particulière afin d'ajuster les actions et les priorités du Contrat local de santé qu'elle anime.



Repères

527 réponses (75 % de femmes)
faible représentation des jeunes et personnes âgées

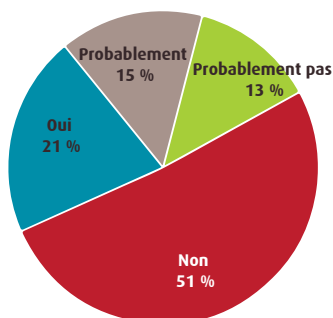
Un cadre de vie plébiscité, mais une précarité financière ressentie
Plusieurs points marquants ressortent de ce questionnaire :

➔ **Des conditions et cadre de vie de qualité**
Dans la quasi-totalité des cas (97%), les répondants ont vécu le confinement dans leur logement habituel et 90% d'entre eux déclarent avoir disposé d'un extérieur.

➔ **Des réseaux de solidarité mis en avant**
Près des trois-quarts des répondants (72%) ont eu connaissance des dispositifs d'aide et de soutien qui ont été proposés pendant cette période. Si 7% seulement témoignent les avoir sollicités, 59% évoquent leur participation à des actions individuelles ou collectives de solidarité.

➔ **Une précarité financière ressentie bien plus nette que sur d'autres territoires :**
Le niveau d'activité professionnelle des répondants s'est globalement maintenu dans une plus forte proportion qu'à l'échelle nationale. Mais 36% des répondants estiment que la période de confinement a eu ou pourrait avoir des répercussions financières négatives sur leur budget.

La période de confinement a-t-elle eu des répercussions financières sur votre budget ?



➔ **Un impact plutôt négatif sur la santé**
L'accès aux soins a été nettement restreint pendant le confinement : 72% des répondants ont bénéficié des mêmes soins infirmiers qu'avant le confinement, mais la moitié n'ont eu qu'un accès restreint à tous les autres types de soins. De plus, 28% des répondants se sont estimés souvent ou continuellement isolé(e)s socialement, contre 9% avant le confinement.

En outre, 10% des répondants témoignent avoir vécu des situations de violence ou de tension au sein du foyer pendant le confinement.

Des points de vigilance à suivre

Ce questionnaire a également été l'occasion d'actualiser certaines des données sur l'état de santé des habitants, le diagnostic de santé du Diois datant de 2016. Les résultats font d'ailleurs ressortir plusieurs vigilances, en écho aux priorités du Contrat local de santé :

- **La précarité-santé**, en lien avec l'impact financier de la période de confinement sur le budget d'une part importante de la population.

- **Les violences faites aux femmes** : ce sujet a fait l'objet d'une vigilance à l'échelle nationale pendant le confinement ; dans le Diois, il a été l'occasion de poursuivre la démarche conduite par le groupe de travail « santé des femmes ».

- **La santé mentale** : d'après les professionnels concernés, la période du confinement a été plutôt bien vécue par les personnes suivies, mais les effets du déconfinement pourraient s'avérer plus complexes, et l'émergence de nouveaux besoins pourrait être constatée.

- **L'accès aux soins de premier recours et la coordination entre la médecine de ville et l'hôpital** : la période du confinement a mis à jour une bonne coordination entre les professionnels de santé du territoire, ainsi qu'entre la médecine de ville et l'hôpital. Les initiatives qui ont émergé confortent le besoin de poursuivre des partenariats efficaces.

Contact

Sonia Rochatte - 04 75 22 29 44
sonia.rochatte@paysdiois.fr



... Porteurs de parole sur le confinement et l'après...

Avec le dispositif Porteur de paroles, l'équipe de l'Espace social, salariés et bénévoles, est allée à la rencontre des habitants en engageant le débat dans des lieux publics à partir de la question : « **Comment vous sentez-vous après ce printemps ?** ».

En juin et juillet, 121 paroles d'habitants ont ainsi été recueillies sur les communes de Die, Luc-en-Diois et Lus-la-Croix-Haute, auprès d'habitants âgés de 9 à 90 ans.

La question libre du questionnaire a permis également de noter quelques témoignages :



« J'estime avoir été très privilégiée, pendant le confinement, comme beaucoup d'autres habitant-e-s du Diois, par mon cadre de vie. »

« Une véritable entraide a fonctionné et c'est tant mieux ! »

« L'école, c'est plus dur à la maison. Tu ne peux pas facilement te concentrer sur le travail alors que tu es en pyjama, tu caresses le chat et tu manges en même temps ! »

« Le plus difficile a été de devoir renoncer à certains soins auxquels il est déjà difficile d'accéder »

Fibre optique et téléphonie mobile, des travaux en cours

Les travaux de déploiement de la fibre optique à la maison se poursuivent. Par ailleurs, plusieurs pylônes sont installés afin de mieux couvrir les zones blanches en téléphonie mobile.

Le déploiement du réseau de la fibre

Avec sa compétence « communications électroniques », la CCD participe à l'installation de la fibre optique à la maison en Drôme-Ardèche, par l'intermédiaire du syndicat ADN auquel elle adhère. Étape par étape, les travaux de déploiement se finalisent dans la première poche (Die Est et Romeyer) en s'appuyant sur les réseaux aériens et souterrains existants. Le local appelé nœud de raccordement optique (NRO) de Die, situé en face de la caserne des pompiers, permettra de raccorder environ 4000 foyers. Il sera complété par la construction prochaine de quatre autres locaux NRO, à Solaure-en-Diois, Châtillon-en-Diois, Glandage et Luc-en-Diois.

Une réunion publique sera organisée par poche afin de connaître les démarches à faire pour obtenir un raccordement fibre. À Die, les premiers abonnements pourront être demandés en 2021.

 <p>ÉTUDES</p> <p>Durée prévisionnelle : 1 an</p>	 <p>TRAVAUX</p> <p>Durée prévisionnelle : 9 mois</p>	 <p>ARRIVÉE DES OPÉRATEURS</p> <p>Durée : 3 mois</p>	 <p>RACCORDEMENT DE VOTRE LOGEMENT</p> <p>Durée : 3 mois</p>
<p>Réunion publique d'information et de commercialisation</p>			



Installation du pylône de La Bâtie-des-Fonts



Des programmes en faveur de la téléphonie mobile en zones blanches

Sélectionnées dans le cadre du programme "Zones Blanches", Marignac, Beaumont-en-Diois, Miscon et la Bâtie-des-Fonts ont pu bénéficier de l'installation d'un pylône entre 2019 et 2020. Avec le nouveau programme de couverture ciblée "New Deal" de 5 ans, les communes et intercommunalités ont la possibilité de faire remonter les problèmes de couverture en téléphonie mobile de leur

territoire. Les opérateurs ont en effet l'obligation d'investir sur le réseau, afin de réduire les zones blanches. Ainsi, quatre nouveaux pylônes seront installés à Châtillon-en-Diois, Barsac, Gumiane et Rochefourchat. Avec un coût d'installation de 70 à 150 000 € selon les travaux à réaliser, ces pylônes permettent d'accéder à la 4G.

Les communes mal couvertes en téléphonie mobile peuvent contacter la CCD qui les accompagnera pour déposer un dossier à l'Agence du numérique.

MUTUALISATION

Le SISEMA, un service en plein essor

Fort de son succès, le **Service Intercommunal du Secrétariat de MAirie** est en cours de recrutement d'un cinquième agent et compte **25 communes adhérentes**. Ce service mutualisé met en synergie l'intercommunalité et les communes qui le souhaitent selon le principe suivant : la CCD recrute à temps plein des secrétaires de mairie **que sollicitent les communes selon un nombre d'heures hebdomadaires**. Sur leurs heures restantes, ces agents assurent **des missions de remplacement de secrétaires de mairie**, programmé ou en urgence.

Avec le temps, un nouveau besoin est apparu, celui du **renfort administratif**. Une secrétaire du SISEMA peut être sollicitée pour mener à bien la gestion courante du secrétariat d'une mairie, permettant à la personne en place de consacrer du temps aux tâches de fond : travail avec les élus ou gestion du cimetière, par exemple.

La commune de Boulc a fait le choix de rejoindre le SISEMA cet automne.



INTERVIEW

Marie-Pierre Gros, secrétaire au SISEMA



Quelle a été votre motivation à rejoindre le service en janvier 2020 ?

Après 21 ans comme secrétaire de Mairie à Luc-en-Diois, je souhaitais évoluer professionnellement. J'ai été intéressée par la diversité enrichissante du service, entre la gestion de petites communes et des missions ponctuelles de soutien aux secrétaires.

Quelle est la force du SISEMA ?

Les secrétaires de Mairie sont moins seules face aux nouveautés administratives. Le travail d'équipe permet d'aller plus loin. En cela, les réunions trimestrielles mises en place par le SISEMA jouent un rôle essentiel.

Comment s'organise votre mission ?

J'effectue le secrétariat de Mairie de Val Maravel (8h/semaine) et de Beaurières (10h/semaine). Ce travail est important à réaliser dans la continuité, car il nécessite de s'imprégner des communes et de chaque conseil municipal. En complément, je suis amenée à me rendre ponctuellement dans d'autres communes pour remplacer une secrétaire de mairie ou pour l'aider dans des tâches spécifiques comme l'archivage. Je suis également habilitée à instruire les demandes de titres d'identité, compétence que je peux apporter à Luc-en-Diois et à Die, dotées du dispositif de recueil.



Repères

3 missions : permanente, de remplacement et renfort administratif

25 communes adhérentes dont 11 sur des missions permanentes

5 agents (1 recruté en 2016, 4 en 2020)



Noyers et vignes de Solaure-en-Diois

**Communauté des Communes
du Diois**
42 Rue Camille Buffardel
BP 41
26 150 DIE

Contact
04 75 22 29 44
contact@paysdiois.fr

Ouverture
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30
à 17h30 sauf le vendredi fermeture à 17h

L'Intercom' info est disponible en téléchargement sur www.paysdiois.fr

Vous trouverez également sur le site les informations concernant les horaires de aires de tri et de réemploi, les comptes rendus des assemblées et toute l'actualité de la Communauté des Communes du Diois.

Suivez-nous sur notre page Facebook [Com.Com.PaysDiois !](https://www.facebook.com/Com.Com.PaysDiois)



Crédit Photos : CCD, @isaAllemand, ESCDD, pressfoto - fr.freepik.com
Rédaction : Jeanne Aimé-Sintès 04 75 22 03 66
Réalisation graphique, infographie : Isa Allemand - CCD
Relecture : Olivier Fortin, Thomas Coste - CCD

Impression : Imprimerie Coopérative des Sucs - Siren 822 051 77 - sur couché satin 135g PEFC 100%
Directeur de publication : Alain Matheron - Dépôt légal à parution - ISSN 1764-6650
n° 49 - Tirage 6300 exemplaires